

## Répartition des compétences en fonction des cours étudiés :

<p><b>UP1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT</b></p>	<p>Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages</p> <p>Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte</li> <li>• T2 : Adopter une posture professionnelle adaptée</li> <li>RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à de l'expérimentation dans un contexte donnée</li>   <li>• RC2: Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant</li> <li>• RC3 : Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages</li> <li>• RC4 : Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant</li> </ul>
<p><b>UP2 : Exercer son activité en accueil collectif</b></p>	<p>Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels</p> <p>Exercer son activité en école maternelle</p> <p>Exercer son activité en EAJE et en ACM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T3 : Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant</li> <li>• T4 : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.</li>   <li>• RS1 : Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</li>   <li>• RS2 : Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école élémentaire</li> </ul>

<b>UP3 :</b> <b>Exercer son activité en accueil individuel</b>	Exercer son activité à son domicile, celui des parents, ou en maison d'assistants maternels	<ul style="list-style-type: none"><li>• T5 : Organiser son discours</li><li>• RS3 : Négocier le cadre de l'accueil</li><li>• RS4 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</li><li>• RS5 : Élaborer des repas</li></ul>
---	---	---